



Envoyé en préfecture le 09/03/2026

Reçu en préfecture le 09/03/2026

Publié le



ID : 080-218003580-20260303-DEL2026_19-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 03/03/2026

N° 2026 - 19

L'an deux mil vingt six, le trois mars à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean-Paul MONGNE, Maire.

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 22

Présents : 19

Absents : 3

Nombre de suffrages
exprimés :

Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 0

Etaient présents :

M. MONGNE Jean-Paul, Mme CHETTAB Carole, M. SANTERRE Jacky, Mme DESTOOP Nathalie, M. TETIER Pascal, Mme TRAULET Delphine, M. DUHAMEL Patrice, Mme LAPORTE Martine, M. THOREL Michel, Mme NORMAND Edith, Mme BONAY Catherine, M. GROSJEAN Didier, Mme CARON Monique, M. ROIX Samuel, Mme DACHEUX Dominique, Mme COURTAUD Nicole, Mme SIRE Guislaine, M. DUBOIS Christian, M. CARETTE Christian

Procuration(s) :

Etai(ent) absent(s) :

Mme DEPOILLY Kandice, M. GROSJEAN Thierry, M. BUCHON Gérard

Etai(ent) excusé(s) :

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme CARON Monique

Date de convocation
25/02/2026

Date d'affichage
11/03/2026

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

..J..J....

et publication du :

..J..J....

OBJET : Projet interconnexion SAIEP Vimeu Vert

Monsieur le Maire explique à l'Assemblée délibérante que depuis plusieurs années, se pose la question d'une interconnexion de secours pour sécuriser le réseau d'alimentation d'eau potable de la commune. Il ajoute que dans le cadre du diagnostic du service d'eau potable, un premier scénario avait été budgété pour rejoindre le réseau du syndicat Caux-Nord-est, dont la première commune est éloignée de 2000 m, soit Beauchamps.

Monsieur le Maire rappelle que la Communauté de Communes des Villes Sœurs avait diligenté un cabinet d'études pour envisager la prise de compétences d'eau potable et d'assainissement. En raison du changement de politique gouvernementale, cette dernière a transformé ce travail en une étude de scénarios de fusion ou d'adhésion aux 3 syndicats d'eau potables environnants.

Monsieur le Maire précise que la première action d'interconnexion pourrait être envisagée et budgétée pour rejoindre le syndicat du Vimeu Vert dont la première commune est éloignée de 500m, soit Hélicourt.

Monsieur le Maire ajoute que le scénario d'adhésion à ce syndicat serait présenté dans son ensemble lorsqu'il sera plus clairement connu. Il sollicite l'accord de l'Assemblée délibérante pour débiter les études techniques du projet d'interconnexion et précise que le syndicat du Vimeu Vert a acté, son accord pour effectuer les travaux d'interconnexion avec la commune de

Gamaches, le 25 novembre 2025.

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- **D'ACCEPTER** la mise en place d'une étude technique d'interconnexion avec le SIAEP du Vimeu Vert.
- **D'AUTORISER** le Maire à signer tout document utile à l'instruction du dossier.
- **DE PREVOIR** les crédits nécessaires au BP 2026,

Ainsi délibéré les jours, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,

Jean-Paul MONGNE

